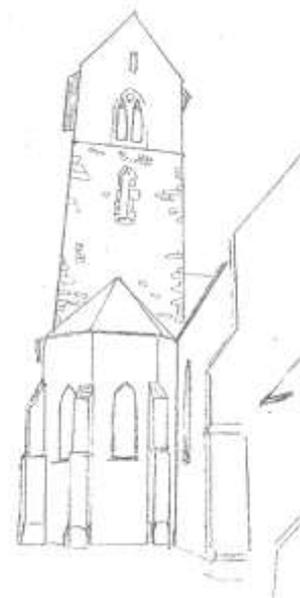




Moon-sur-Elle



LE MOT DU MAIRE

Avec la nouvelle année, vient notre traditionnelle rencontre autour de notre bulletin municipal qui, cette année, fête sa majorité (18^{ème} édition).

2012 fut une année de rendez-vous : élections présidentielles, élections législatives, réforme territoriale. Cette réforme territoriale verra sa concrétisation en janvier 2014, suivant l'arrêté préfectoral pris au plus tard en juin de cette année. Décision, oui mais encore beaucoup de travail pour sa mise en place.

Au niveau de la communauté de communes, parmi les nouveautés : le nouveau P.E.L. (Projet Éducatif Local) avec l'ouverture des centres de loisirs aux petites vacances, le projet de création d'un parc pour la mise en valeur des sculptures réalisées au cours des symposiums, ...

En ce qui nous concerne, 2012 fut encore une année riche en tout genre. La commune a continué sa politique d'investissement selon trois axes principaux : **travaux de mise en sécurité** (barrières au niveau des écoles, isolation coupe feu pour les réserves de la salle des fêtes, ..), **travaux de maintenance des locaux et équipements sportifs** (réhabilitation classe école maternelle, main courante terrain de foot ball, ..) et **réalisation de voiries** (chemin de la Couture, des Vignettes, ..)

En complément, toujours **des projets en cours et/ou réflexion**, uniquement régulés dans leur concrétisation par nos capacités financières. Parmi eux, la réalisation de *la résidence pour personnes âgées*, le début des *aménagements des abords de la gare* et en projet, *la réhabilitation du centre de loisirs* ; autre projet concrétisé, *le site internet* de la commune.

Enfin, un grand merci aux associations, bénévoles, qui participent à l'animation de la commune. Bienvenue à la petite nouvelle, l'association « Les copains des Cochons d'Elle ». En terme de manifestations, le retour comme prévu en 2010, de la fête du porc de Bayeux selon son rythme aujourd'hui trisannuel.

A l'occasion de cette nouvelle année, je suis heureuse de vous adresser en mon nom et celui des conseillers municipaux, tous nos meilleurs vœux pour l'année 2013.

Lydie Brotin



SOMMAIRE

Le Mot du Maire	1
Sommaire	2
Etat-Civil	3
Budget 2012 – Les subventions	4 - 5
Zoom sur les investissements de l'année 2012	6
Zoom sur les projets 2013-2014	7 - 8
La Réforme territoriale	9 - 11
Nos enfants	
L'école de Moon	12
L'école intercommunale de la gare	
Le centre de loisirs	13
Cérémonies du 11 novembre	13 – 14
Résidence La Chênaie	14
Infos	15
Les commerçants - Les associations	16

L'année 2012 en images

Page d'histoire

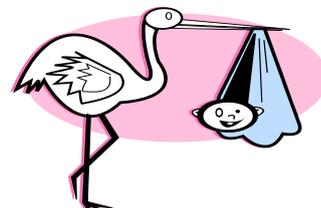




ÉTAT CIVIL 2012

Les naissances

MICHALSKI Gabrielle	30 janvier
MICHALSKI Pénélope	30 janvier
VASCHE Adèle	21 juillet
DELAVAL Mathis	26 septembre
BERBY Tristan	1 ^{er} octobre
PAJOT Jonas	24 novembre
HIDRAL Medhi	25 novembre



Le mariage célébré dans la Commune

DELOR Jean-Pierre et GUILBERT Delphine 26 juin



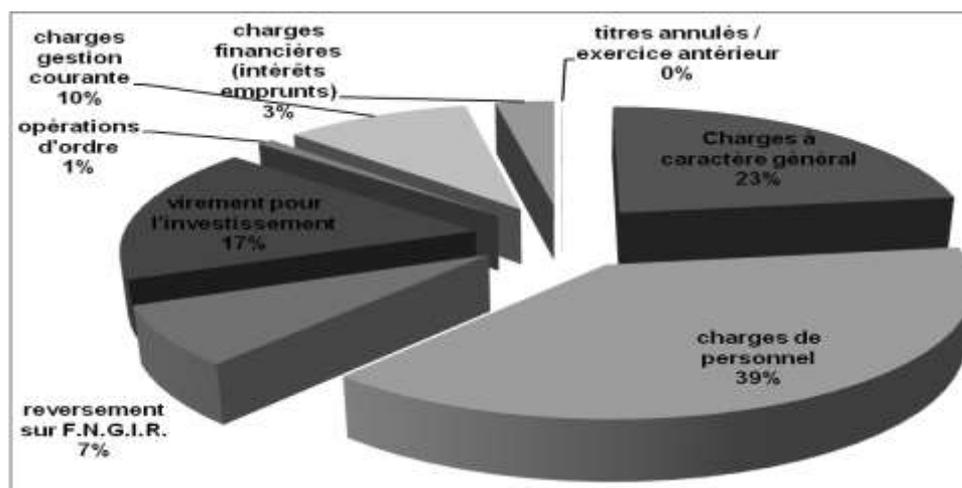
Ils nous ont quittés cette année

PHILIPPINE Françoise	26 février
FEREY Jean-Michel	17 mars
LA SADE Christiane	20 mars
PALLIX André	16 juillet
JOSSET André	12 août
LECLERC Marcel	11 septembre
QUESNEL Armelle	28 novembre
MARGUET Pascal	5 décembre

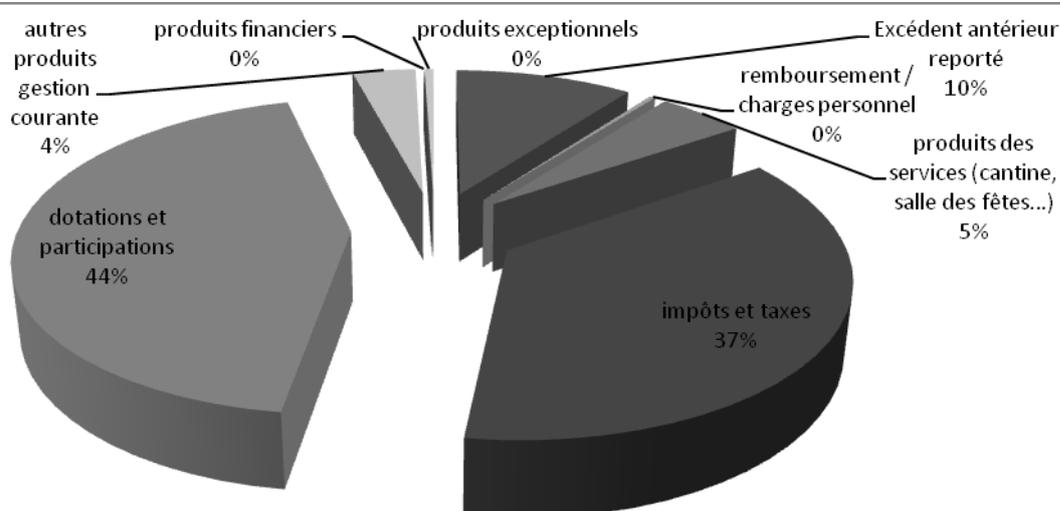


LE BUDGET 2012

Les dépenses de fonctionnement réalisées en 2012 : 467 154.84€
(prévisionnel 2012 : 495 310.77€)



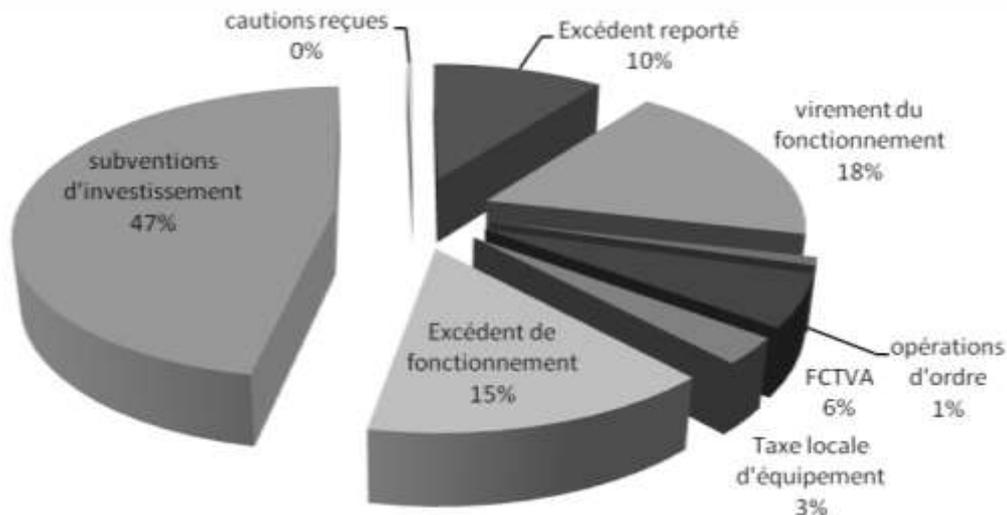
Les recettes de fonctionnement réalisées en 2012 : 546 785.83 €
(prévisionnel 2012 : 495 310.77€)



Les investissements de l'année 2012

DEPENSES Réalisées : 246 329.74 € (prévisionnel : 1 049 944 €)	PREVU / 2012	REALISE / 2012	A REPORTER / 2013
TRAVAUX DE VOIRIES	58 765.00	38 889.85	19 875.15
Chemin de la couture		X	X
chemin du Taillis		X	X
barrière sécurité école		X	X
cour de l'école		X	X
RESIDENCE PERSONNES AGEES	101 451.00	95 181.54	2 850.00
TRAVAUX AMENAGEMENT CENTRE DE LOISIRS	113 580.00	10 871.23	102 708.00
TRAVAUX AMENAGEMENT GARE	471 821.00	47 668.85	424 152.00
TRAVAUX AMENAGEMENT RD6	76 727.00		76 727.00
MAIRIE : logiciels informatiques	3 500.00	3 396.64	0.00
SALLE DES FETES : mise aux normes	5 000.00	3 930.76	1 069.00
ECOLES : réfection salle maternelle	3 630.00	1 432.22	0.00
TRAVAUX ENTREE DE BOURG RD6	4 000.00	3 995.24	0.00
MATERIEL ATELIER MUNICIPAL	4 225.00	4 087.38	
TRAVAUX DIVERS	4 900.00		4 900.00
remboursement emprunts	202 345.00	35 876.03	156 000.00

**Les recettes
d'investissement
reçues en 2012**
: 435 426.95 €
(prévisionnel 2012 :
1 049 944€ -
différence vu emprunt non
contracté en 2012)



les subventions versées en 2012

ASSOCIATIONS CARITATIVES	
Ligue contre le cancer	90
Registre cancer de la Manche	30
Don du sang	30
Association française contre les myopathies	30
NAFSEP (sclérosés en plaques)	30
Association des Aveugles et Malvoyants de la Manche	15
Prévention routière	30
Banque Alimentaire (suivant colis distribués)	404
Aide aux logements FAIL	512
Fonds social Energie	
Fonds Aide jeunes en difficulté	196



ASSOCIATIONS LOCALES	
Union commerciale UCA	150
Anciens combattants	140
Anciens combattants subvention exceptionnelle 11 novembre	800
Club des amis	350
Football club de l'Elle	230
Hand Ball club	200
Tennis club	80
Moto Club de l'Elle	80

ECOLES :	
Amicale parents d'élèves Gare	30
Amicale parents d'élèves Moon	50
Coopérative scolaire Gare	150
Coopérative scolaire Moon	790
Inscription ludothèque garderie	25
RASED	130



Zoom sur les investissements de l'année

➤ Travaux de mise en sécurité

- Travaux d'isolation des réserves de la salle des fêtes

Suite au passage de la commission sécurité, des travaux de mise en sécurité incendie ont été entrepris dans les réserves de la salle des fêtes pour avoir une isolation coupe feu.

- Aménagement de barrières à l'entrée de l'école

Afin de préserver la sécurité des piétons, adultes et enfants aux abords de l'école (stationnement des véhicules sur le trottoir), la décision de poser des barrières de sécurité a été prise, la ligne jaune continue n'étant absolument pas dissuasive.



➤ Maintenance des locaux et équipements sportifs

- Réfection de la salle de classe maternelle

Comme la salle d'activités en 2011, la salle de classe a vu la rénovation de son plafond, de son système d'éclairage et de la tapisserie.

- Changement de la main courante du terrain de football

Un peu de neuf au terrain de football, une nouvelle main courante s'imposait.

Avant



Après



➤ Réfection de voiries

- Chemin de la Couture, partie basse sur environ 800m
- Chemin des Vignettes

➤ Achat matériel communal (tondeuse débroussailleuse, tondeuse)

Zoom sur les projets 2013-2014

Projets en cours

➤ Le centre de loisirs

Le centre de loisirs, centre d'intérêt communautaire a vu sa fréquentation augmenter.

Parmi les enfants accueillis, des enfants de moins de six ans ce qui nous contraint par la PMI (Protection Maternelle et Infantile) à faire des aménagements pour maintenir son agrément.

Devant cette injonction, nous avons décidé de confier la réflexion selon un cahier des charges à un architecte (démarche obligatoire pour une collectivité) et d'inscrire le dossier pour obtenir différentes subventions (état, département contrat de territoire, Caisse Allocations Familiales, fonds européen FEDER, ..).

Suite aux propositions de l'Agence d'Architecture EVE RICHARD THINON – Saint-Lô, retenue pour la mission de maîtrise d'œuvre, le conseil municipal lors de la séance du 7 janvier 2013 a retenu le projet ci-contre.

Nature des travaux

- Gros œuvre
- Travaux de menuiserie
- Travaux de plomberie
- Travaux d'isolation



➤ L'aménagement des abords de la gare

Comme développé dans le bulletin n°16 de 2010, les travaux d'aménagement ont débuté fin 2012 et se trouveront terminés pour le printemps.



- **Finalisation de la liaison piétonnière église –gare, via le centre bourg, secteur la Fotelaie**



Initialement prévu pour cette année, le conseil a décidé de reporter le projet, la subvention amendes de police n'ayant pas été acceptée pour cette année.

- **Étude pour la faisabilité mise en assainissement collectif du secteur des Tuileries**
- **Changement des luminaires cité HLM et ampoules réverbères** réalisé en partenariat avec le syndicat d'électrification rurale.

Projets en réflexion

- **Réhabilitation de la cour de l'école**



- **Chauffage de l'école maternelle**



- **Effacement des réseaux rue du stade**

Nous ne manquerons pas de vous informer de la suite donnée à ces projets

Vous trouverez sur le site internet de la commune toutes les informations utiles

mairie-moon-sur-elle.fr



LA REFORME TERRITORIALE DES COMMUNAUTES DE COMMUNES

La fusion entre la Communauté de Saint-Lô aggro, la Cté de l'Elle et la Cté de la région de Daye

Dans le bulletin municipal n° 17 de 2011, nous vous informions que dans le cadre de la loi du 16 décembre 2010 de la réforme des collectivités territoriales, l'arrêté préfectoral du 22 décembre 2011 proposait la fusion entre la communauté de Saint-Lô agglomération, la communauté de l'Elle dont nous faisons partie et la communauté de la région de Daye (sauf les communes de Tribehou et de Montmartin en Graignes). Pour rappel, la Communauté de l'Elle avait été créée en 1994.

Le 4 juillet 2011, le conseil municipal de Moon avait émis un avis défavorable sur la fusion de ces 3 communautés, en exposant ses inquiétudes sur l'avenir de la ruralité et sur le maintien des services notamment auprès des jeunes.

Le débat s'est poursuivi au cours de l'année 2012 au sein des territoires, afin de définir les statuts, les compétences, l'adresse du siège, les modalités de gouvernance et les incidences financières et fiscales de la future communauté. Afin de prendre en compte les enjeux et les problématiques locales, des réunions ont été organisées au sein de la communauté de l'Elle.

La création d'une communauté d'agglomération élargie à l'ensemble du Pays Saint-lois

Suite à ces réflexions et aux nouvelles propositions du Préfet, le conseil municipal de Moon sur Elle a accepté en juin 2012 le principe d'une réflexion sur la création d'une Communauté d'agglomération mais élargie à l'ensemble du Pays Saint-lois. Lors de sa séance du 3 septembre, la Commission départementale de coopération intercommunale (CDCI), constituée de 47 élus locaux et présidée par le Préfet, a émis un avis favorable, à une large majorité, à la constitution d'une agglomération saint-loise élargie :

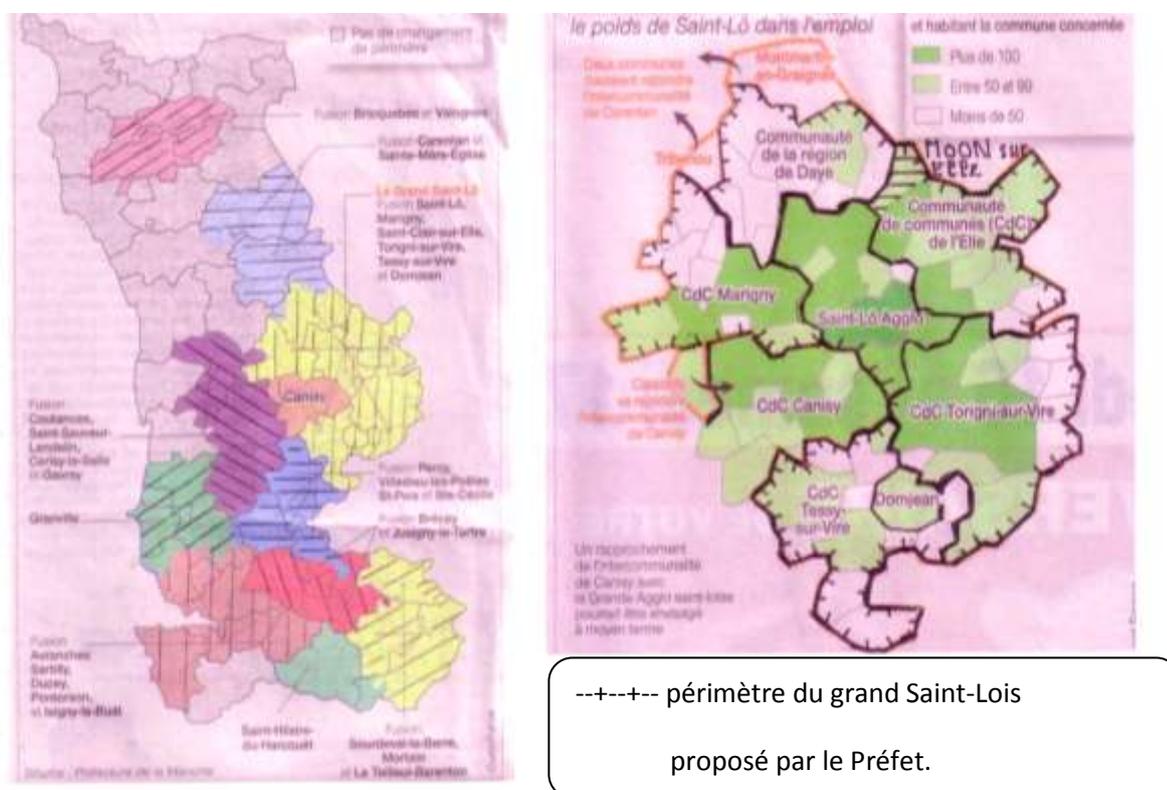
- Communauté d'agglomération de Saint-Lô
- Communauté de communes de St Jean de Daye (sauf Montmartin en Graignes et Tribehou)
- Communauté de l'Elle
- Communauté de Torigny
- Communauté de Tessy
- Communauté de Marigny (sauf Carantilly)
- Commune de Domjean

Soit au total 73 communes et 68 937 habitants pour ce futur grand Saint-Lois. Quant aux communes de la communauté de Canisy, elles ont refusé le principe d'intégrer cette Communauté d'agglomération élargie. Les communes de la communauté de Percy ont décidé, quant à elles, de se tourner vers celle de Villedieu.



Les communes devaient délibérer avant le 10 décembre. Le 3 décembre 2012 Le conseil municipal de Moon sur Elle a délibéré en faveur de ce nouveau périmètre du grand Saint-lois à l'unanimité et a donné son accord pour une date d'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2014.

Cartes sur les fusions de Communautés proposées par le Préfet



Quelles échéances pour 2013 ?

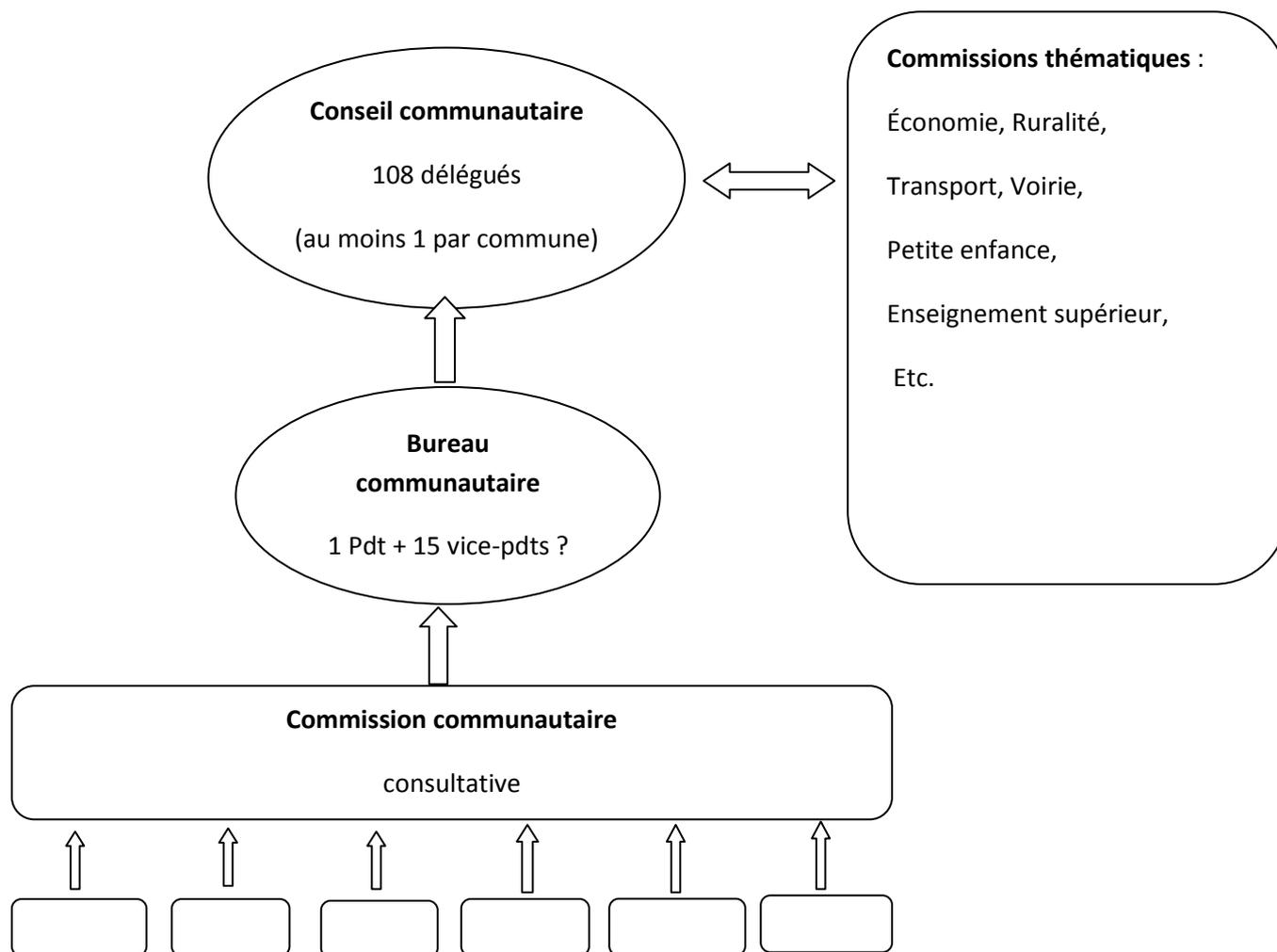
Avant le 1^{er} juin 2013 : Monsieur le Préfet doit prendre l'arrêté de fusion qui créera la nouvelle Communauté d'agglomération élargie au Pays du Saint-Lois, si la moitié des communes représentant la moitié de la population y est favorable. Si le projet ne recueille pas une majorité d'avis favorables, le Préfet peut décider de passer outre ou entamer une nouvelle procédure sur un périmètre différent. Fin décembre 2012, 50 communes sur les 73 communes concernées ont déjà approuvé cette fusion.

Pour le 1^{er} janvier 2014 au plus tard : entrée en vigueur de la nouvelle Communauté et reprise par celle-ci de toutes les compétences obligatoires des différentes Communautés. *Exemple de compétence obligatoire de la communauté de communes de l'Elle : Aide et aménagement de zones d'intérêt communautaire.*

Entre le 1^{er} janvier 2014 et le 31 mars 2014: les compétences optionnelles des différentes anciennes Communautés seront soit intégrées dans la nouvelle Communauté, soit rétrocédées aux communes membres de ces anciennes Communautés. La décision sera prise par la nouvelle Communauté du grand Saint-Lois. *Exemple de compétence optionnelle de la communauté de communes de l'Elle : Élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés : collecte et traitement des déchets.*

Entre le 1^{er} janvier 2014 et le 31 décembre 2015 : le conseil de la nouvelle Communauté du grand Saint-Lois décidera d'intégrer la totalité des compétences facultatives des anciennes Communautés ou de rétrocéder aux communes membres des anciennes Communautés une partie de ces compétences facultatives. *Exemple de compétence facultative de la communauté de communes de l'Elle : Études et aménagements des sentiers de randonnées pédestres figurant sur les circuits du topoguide communautaire.*

Quelle gouvernance ? organigramme proposé à la réflexion



Les commissions territoriales consultatives (périmètres des 6 ex-Communautés de communes)

Le personnel titulaire et en contrat à durée indéterminée des anciennes Communautés sera repris par la nouvelle Communauté d'agglomération.

Fiscalité

L'attrait de la création d'une Communauté d'agglomération du Grand Saint-Lois est de pouvoir bénéficier de dotations de l'État majorées, mais les répercussions de cette fusion de Communautés sur la fiscalité locale et le budget communal ne sont pas encore précises.



L'ECOLE DE MOON

Effectifs à la rentrée 2012 :

- 21 élèves dans la classe de Mme LACOTTE : 2 en toute petite section, 8 en petite section, 11 en moyenne section.
- 18 élèves dans la classe de Mme BRETON, (Mme ALEXANDRE, le lundi) : 9 en grande section, 9 en cours préparatoire.
- 24 élèves dans la classe de Mme DUPONT : 9 en cours élémentaire 1ère année, 15 en cours élémentaire seconde année.
- 16 élèves dans la classe de Mme SAMSON (Mme PANNIER pendant son congé de maternité) : 8 en cours moyen 1ère année, 8 en cours moyen seconde année.

L'effectif total est de 79 élèves, soit 60 familles.

Activités périscolaires

Elles sont organisées par l'Office des Sport et de la Culture de Saint Clair sur Elle (OSCE), dans le cadre du projet éducatif local (PEL).

Pour les maternelles : Lire et Faire Lire et activités musicales.

Du CP au CM2 : activités sportives, sculpture, étude les lundis et jeudi.

Pour les CP et les CE1 : activités intergénérationnelles (jeux de société) avec le Club des Amis.

La Restauration scolaire

Depuis le 7 janvier 2013, la Société Resteco assure la fourniture des repas de la cantine scolaire. Il est donc maintenant impératif de respecter les principes d'inscription, la souplesse antérieure du prestataire local n'étant plus possible :

- Les inscriptions sont effectuées sur le calendrier hebdomadaire à remettre chaque jeudi à l'école
- L'inscription et désistement exceptionnels doivent être signalés impérativement la veille avant 9h30 auprès de l'agent de l'école maternelle, chaque repas commandé et non décommandé la veille restera dû.

Les tarifs

Cantine :

- ✓ prix du repas : 2.90 €
- ✓ prix du repas non réservé dans les délais requis : 5,00 €
- ✓ prix du repas non décommandé dans les délais requis : 2.90 €.

Garderie :

Matin	7h30 → 8h45	:	1.00 €
Après-midi :	16h30 → 17h30	:	1.00 €
	16h30 → 18h00	:	1.75 €
	16h30 → 18h30	:	2.75 €



L'ECOLE INTERCOMMUNALE DE LA GARE

Les effectifs :

- 37 élèves dans les 2 classes à Lison de la toute petite section au CP
- 37 élèves dans les 2 classes à Sainte-Marguerite d'Elle (quartier de la gare) du CE au CM.

Les activités :

- En maternelle – CP : travail sur le cirque
- En élémentaire : lors de la semaine du goût, fabrication de beurre et dégustation de fromage
- Sports : piscine et voile
- L'arbre de Noël a eu lieu le 21 décembre
- Une kermesse est prévue le 2 juin à Lison avec bourse aux jouets et aux vêtements.

LE CENTRE DE LOISIRS

Il a été ouvert du 9 juillet au 3 août, soit 20 jours. Il fonctionne maintenant sur 2 sites : les « Ouistitis » (4-5 ans) et les « Ribamb'elle » (6-10 ans) à Moon-sur-elle, et les jeunes de 11 à 16 ans à Saint-Clair-sur-Elle. La fréquentation moyenne a nettement augmenté : 75 enfants par jour contre 56 l'an dernier.



Les activités sont planifiées et détaillées sur les feuilles distribuées aux familles.

Elles se font aussi en partenariat avec des acteurs locaux : boulangerie Lepoittevin, entreprises Fauvel, pisciculture..., sans oublier les visites du patrimoine local comme la sortie à l'Étang Boisé.

La piscine est un atout pour le centre de Moon sur Elle, malgré une météo défavorable ; elle a été utilisée dix après-midi.

Journée à la maison de retraite de St-Clair-sur-Elle

CEREMONIES DU 11 NOVEMBRE 2012

En cette année 2012, notre commune avait la responsabilité d'organiser les cérémonies du 11 novembre pour le canton. Après chaque manifestation communale, toutes les communes se sont retrouvées sur le parking de l'église avec leurs drapeaux respectifs afin de se diriger en cortège pour l'office religieux célébré par le père Yver.

Une vingtaine d'enfants des écoles, accompagnés de leurs enseignants, ouvrait la marche en précédant la trentaine de drapeaux ainsi que les élus et une grande partie de la population.



Tous les maires de la communauté de communes ainsi que le conseiller général étaient présents.

Suite à la messe, le cortège s'est reconstitué et s'est dirigé vers le monument aux morts afin de se recueillir à la mémoire de toutes les victimes des guerres. Il y avait aussi une remise de 2 drapeaux à la commune de Moon. Cette remise a été faite par Madame le Maire ainsi que par le conseiller général en l'absence du député qui a contribué avec la commune et les anciens combattants, à leur financement.

Après que chacun ait déposé un

bouquet de fleurs et chanté la Marseillaise, les enfants ont laissé partir leurs ballons lestés de messages de paix écrits par les CE et les CM. Suite à cela tout le monde s'est retrouvé à la salle des fêtes pour le traditionnel vin d'honneur servi par quelques élus de la commune.



Un ballon a été retrouvé sur l'île de Ré (La Flotte). La personne l'ayant découvert a renvoyé le carton, ce qui a fait la joie des enfants et de leurs institutrices.

RESIDENCE LA CHENAIE

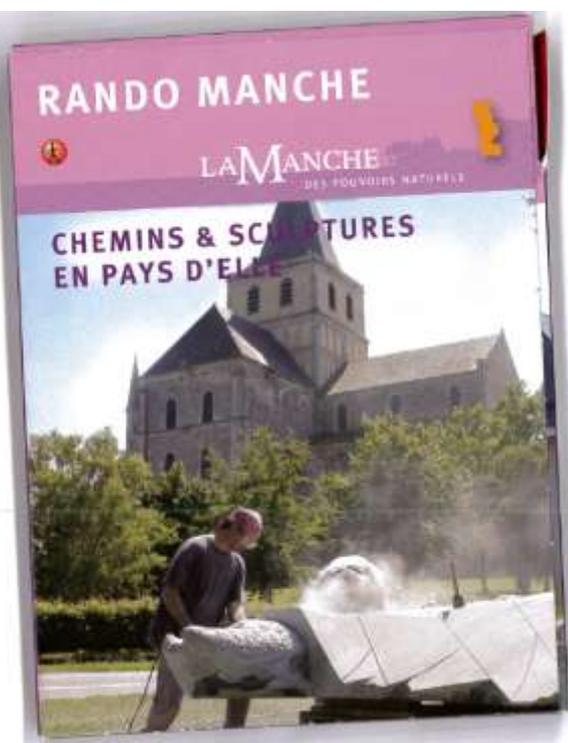
Le projet est maintenant réalisé. La remise des clés a eu lieu le 25 avril. Le total de la dépense à la charge de la commune pour la construction de ces logements est de 233 830.89€ (y compris les frais d'acquisition de la parcelle), dont il convient de déduire les subventions 112 471.80€ et le FCTVA 22 750€ soit un reste à charge de 94 109.80€.



Installés depuis 9 mois, les locataires se sont déclarés très satisfaits de leur nouvelle résidence.

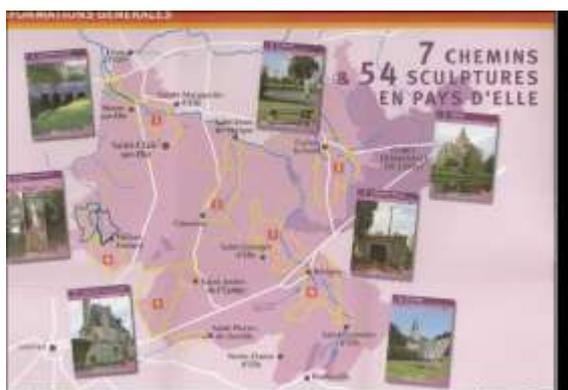
« Bien au calme », « Vue superbe », « On passe une retraite bien paisible », « Chacun chez soi mais toujours prêts à se rendre service », On attend le printemps et l'été pour aller sur la pelouse » ...

TOURISME



La communauté de Communes de l'Elle, avec l'appui du Conseil Général, a élaboré un guide pratique de 7 chemins de randonnée, 54 sculptures vous y attendent.

Ce guide est disponible gratuitement à la mairie, à raison d'un coffret par foyer.



CHEMINS & SCULPTURES EN PAYS D'ELLE		
1	LA VALLEE DE L'ELLE MONTAIGNE-ELLE / SAINT-CLAUD-SUR-ELLE	11 km 2 h 45
2	LE VALLON COURVAUX / SAINT-JEAN-DE-SAINTE	9 km 2 h 00
3	L'ABBATIALE COURVAUX-FRUIT	10 km 2 h 30
4	LE BOCADE BOCADE / NOTRE-DAME-D'ELLE / SAINT-GERMAIN-D'ELLE	11 km 2 h 30
5	LES DOUZE CHÊNES LES ÉTANGS DE SAINT-PIERRE SAINT-PIERRE-DE-SERRES / SAINT-ANDRÉ-DES-ÉTOILES	12 km 3 h 00 7,5 km 2 h 00
6	LE CANYON LES CHAMPS DE VILMERS LE SUPPLY LE GRAND TOUR VILMERS-FORMAN	4,5 km 1 h 00 7 km 2 h 00 5,5 km 1 h 30 11 km 2 h 30
7	LE MOULIN À PAPIER SAINT-GERMAIN-D'ELLE / BÉGINNÉ - SAINT-QUENTIN	9 km 2 h 00



INFOS

La mairie

Tél. : 02.33.05.85.78 - Fax : 02.33.05.85.58

Mel : mairie.moon-sur-elle@wanadoo.fr

Site : mairie-moon-sur-elle.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 15h30 – 19h00

Jeudi : 9h30 – 12h30

Vendredi : 9h30 – 12h30

Permanence élu : 1er et 3ème samedis 11h00 – 12h00



La salle des Fêtes Arthur Turmet



	SALLE COMPLETE		HALL	
	Hors commune	Habitants de Moon	Hors commune	Habitants de Moon
Banquet Mariage Spectacle	320 €	240 €	230 €	190 €
Location associations locales		100 €		65 €
Vin d'honneur	100 €			
Location hall suite décès				50 €
Location vaisselle	1.00 € le couvert complet 0.10 € le verre (pour vin d'honneur)			
Caution	100 €			
Pour toute demande de location s'adresser en mairie				

Les déchets

Des conteneurs sont à votre disposition quartier de la Gare et près de la mairie. Un conteneur pour les vêtements est à votre disposition près de la mairie. :

LA DECHETTERIE de Saint-Clair : (carrefour St-Clair) est ouverte les mardis, jeudi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

LES DECHETS MENAGERS sont enlevés chaque jeudi (sauf jeudis fériés : enlèvement le vendredi)



Vous ne lisez jamais les prospectus, et si vous choisissez de ne plus en recevoir ?

Mettez un STOP PUB sur votre boîte aux lettres – demandez- le en mairie.

LES COMMERÇANTS ET ARTISANS

- * **SARL FAUVEL**, La Croix sous l'Ange - Fabrication carrelage en terre cuite – tél. 02.33.56.83.31
- * **Mme FERREY** la Couture - Fabrication articles en cuir – tél. 09.75.33.82.14
- * **M. CORNEVILLE**, La Gare - café bar journaux – tél. 02.31.22.86.91
- * **M. KOPYTO**, - Le Moulin Hébert – Pisciculture – tél. 02.33.55.42.72
- * **SARL FLAMBARD** – Taxi – tél. 09.61.27.71.35
- * **SARL LEMOIGNE**, rue du Stade - Plombier chauffagiste – tél. 02.31.22.83.76
- * **M. MME LEPOITTEVIN**, rue de la Gare, Boulanger – tél. 02.31.22.81.51
- * **M. CHAUVET et M. GODEY**, La Pomme d'Or, Alimentation générale – tél. 02.33.56.42.39
- * **MULTIPNEUS**, l'Herbage Chasles, vente et montage de pneus – tél. 02.31.22.68.31
- * **M. LEGRAND**, La Croix sous l'Atre – travaux de terrassement – tél. 06.77.96.00.23
- * **M. GAUTIER**, La Fèverie – « Les Fraises de Moon Jardin » - tél. 06.87.44.05.76



Création « ART'MONY »

Madame Tatiana CENSE a cédé les rênes du salon de coiffure à Virginie JOUAN. Coiffeuse depuis 20 ans, dont 13 ans à Saint-Lô, Madame JOUAN va mettre ses compétences professionnelles au service des femmes, des hommes et des enfants. Elle possède aussi un brevet professionnel de styliste visagiste.

ART'MONY, 1 rue du Stade - coiffure mixte
tél. 02.31.22.61.97



Les Commerçants ambulants : STEFF-PIZZA, les mercredis soir, place de la mairie

Les Commerçants du Marché hebdomadaire : tous les vendredis matin

LES ASSOCIATIONS - LEUR PRÉSIDENT(E)

- * **CLUB DES AMIS** : Mme MAURICE Marie France
- * **AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES DE MOON** : Mme LEFRANC Patricia
- * **AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'INTERCOMMUNALE DE LA GARE** :
Mme MARION Annabelle
- * **AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS** : M. HAVEL Christophe
- * **TENNIS CLUB DE MOON** : M. JOUAN Jean Luc
- * **FOOTBALL CLUB DE L'ELLE** : M. FERON Bertrand, Lison
- * **HAND BALL CLUB** : Mme DAUXAIS Virginie
- * **MOTO-CLUB DE L'ELLE** – M. MIGNOT Christian
- * **OFFICE DES SPORTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ELLE** : Mme
LEPLEY Jeannine